



Bourse d'aide financière Rolande Matte – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit à temps plein dans un programme de baccalauréat en droit et qui a un intérêt pour le droit pénal

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 1 500 \$

Présentation

La bourse d'aide financière Rolande Matte sera attribuée à un étudiant de première année de baccalauréat en droit selon les critères ci-dessous, et pourrait être renouvelée l'année suivante au même réципиendaire jusqu'à l'obtention de son baccalauréat en droit, à moins que sa situation financière ne s'améliore.

Native de Mont-Laurier dans les Hautes-Laurentides, peu d'options s'offraient alors aux jeunes filles qui souhaitaient poursuivre leur cours classique. Ainsi, l'honorable Rolande Matte a dû s'exiler à Montréal afin de poursuivre ses études collégiales et universitaires loin de sa famille et surtout avec peu de moyens. Afin de subvenir à ses besoins, elle a dû combiner travail à temps plein et études tout au long de son parcours académique.

Par cette bourse d'aide financière, l'honorable Rolande Matte souhaite encourager des candidats résidant ou originaires de l'extérieur des régions métropolitaines de Montréal, Québec ou Gatineau-Ottawa, à poursuivre un baccalauréat en droit à l'Université de Montréal.

Conditions de recevabilité

- être inscrit à temps plein au programme de baccalauréat en droit;
- démontrer une situation financière précaire ;
- démontrer un intérêt pour le droit pénal.

Critères d'attribution

- résider ou être originaire de l'extérieur des régions métropolitaines de Montréal, Québec ou Gatineau-Ottawa.